

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Sylvie Comeau

<https://www.cadre21.org/membres/d8aef7bdeb6b982e5ee6afdb>

Date d'obtention : 2021-12-13 20:54:48

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode d'intervention est une trousse d'interventions qui guide les intervenants scolaire afin de dresser le portrait de la situation. Elle permet d'évaluer la gravité de la situation et le type d'intervention à privilégier. Elle permet d'uniformiser les pratiques et les interventions, elle permet une prise en charge rapide de la victime et de jeunes impliqués. Elle limite la propagation des images. Augmente le sentiment de sécurité. Soutien les intervenants scolaire, les aides à respecter leurs devoirs et responsabilités. Protège l'intégrité de l'enfant et diminue les délais d'intervention. On vise l'éducation des jeunes.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation m'a sensibilisé à l'importance d'agir vite et en bienveillance. La maturité de nos jeunes est en développement. Ce n'est pas toujours dû à de la malveillance. Par contre une situation de sexto peut faire beaucoup de ravage chez un jeune. L'importance d'avoir des intervention structurés en respectant les rôles de chacun, le fait de travailler en collaboration afin de veiller au bien-être de chacun fait partie de notre mandat. J'apprécie aussi le fait d'être outillé, à savoir quoi transmettre comme informations aux parents et élèves. Cette formation structure nos interventions.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais faire attention à l'attitude adopter, aux questions posés, aux actions et informations données. Avec la démarche clé en main, il sera facile de respecter les rôles de chacun, de savoir quelles gestes et actions que j'ai le droit de poser. Je dois faire attention de bien respecter le protocole afin de ne pas entraver la poursuite des démarches s'il y a lieu.